

Paris, le 24 septembre 2018

**Arnaud MALAISÉ**  
**Régis METZGER**  
**Francette POPINEAU**  
Co-Secrétaires généraux

**A**

**Monsieur Edouard GEFFRAY**  
Directeur Général des Ressources Humaines  
Ministère de l'Éducation nationale  
72 rue Regnault  
75013 Paris

Monsieur le Directeur,

Suite à la réunion à la DGRH du mercredi 19 septembre 2018, le SNUipp-FSU souhaite vous faire part de ses remarques et de ses propositions concernant la mise en œuvre des groupes de travail sur le CAPPEI.

Le SNUipp-FSU est attaché à l'amélioration de la qualité de la formation spécialisée et à sa mise en œuvre de façon équitable et transparente sur tout le territoire.

Ainsi, le SNUipp-FSU acte le principe d'un état des lieux nécessaire, tant quantitativement que qualitativement sur la mise en œuvre du CAPPEI à partir des thèmes évoqués et retenus lors de cette réunion :

- Les pratiques départementales et académiques sur la question des tuteurs : rémunération, rôle, couverture géographique et formation.
- L'existence et le contenu des stages en n-1.
- Les jurys : composition, attente, pratiques de compte-rendu.
- Pourcentage de réussite à l'examen par académie.
- Durée de formation et préparations aux épreuves.
- Les problématiques de remplacement pendant la formation.
- La problématique de l'accès à la formation, pour les collègues qui ne sont pas en postes
- La situation particulière des PLP.
- Pratiques et cohérences des formateurs.
- Les procédures de mouvement : fléchage des postes, affectation, répartition 1<sup>er</sup>-2<sup>nd</sup> degré.

Pour le SNUipp-FSU, il est nécessaire d'ajouter à ces thèmes l'évaluation qualitative des contenus de formation et des modules proposés dans chaque académie.

Le SNUipp-FSU souhaite vous alerter sur le caractère d'urgence de la question spécifique des mouvements intra-départementaux du 1<sup>er</sup> degré et intra-académiques du 2<sup>nd</sup> degré. Ceci pour que cette question soit à l'ordre du jour d'un groupe de travail avant les prochaines opérations de mouvement, afin d'éviter les imprécisions et les modifications de dernière minute des opérations de l'année 2017-2018.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Co-secrétariat,  
Francette POPINEAU

